

*Répertoire national des certifications professionnelles*  
Licence Professionnelle - Métiers du BTP : génie civil et  
construction (fiche nationale)

**Active**

N° de fiche

**RNCP30142**

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 6

Code(s) NSF :

- 230 : Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois
- 231 : Mines et carrières, génie civil, topographie
- 232 : Bâtiment : construction et couverture

Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2024

## CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	Nom commercial	Site internet
UNIVERSITE DE STRASBOURG	-	-
UNIVERSITE DE LORRAINE	-	-
UNIVERSITE DE BORDEAUX	-	-
UNIVERSITE DE MONTPELLIER	-	-
UNIVERSITE DE LA GUYANE	-	-
CY CERGY PARIS UNIVERSITE	-	-
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	-	-
UNIVERSITE LA ROCHELLE	-	-

UNIVERSITE DE CORSE P PAOLI	-	-
UNIVERSITE DIJON BOURGOGNE	-	-
UNIVERSITE DE RENNES I	-	-
UNIVERSITE DE NANTES	-	-
UNIVERSITE D'ORLEANS	-	-
UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE	-	-
UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D OPALE	-	-
UNIVERSITE D ARTOIS	-	-
UNIVERSITE DE PERPIGNAN VIA DOMITIA	-	-
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS	-	-
UNIVERSITE LE HAVRE NORMANDIE	-	-
UNIVERSITE DE LIMOGES	-	-
UNIVERSITE DE LA REUNION	-	-

## RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

### Activités visées :

- Ecoute du client et identification de son besoin
- Réalisation d'études de faisabilité
- Elaboration d'un avant-projet d'ouvrage du BTP
- Estimation économique des projets de construction
- Prescription de produits/matériaux aux clients
- Rôle de conseil et de validation des choix économiques, techniques,

environnementaux et de confort.

- Participation au montage du dossier de réponse à un appel d'offres
- Organisation, planification et installation des chantiers du BTP
- Animation d'équipes
- Suivi de chantier : délais, qualité, sécurité, administratif, financier
- Application des procédures "Qualité"
- Rédaction des rapports techniques et d'expertises

### Compétences attestées :

- Valider la faisabilité de l'ouvrage
- Mettre en place des outils de suivi de la qualité
  
- Appliquer le droit de la construction dans le cadre de montage d'opération et/ou d'études de projets
  
- Mobiliser les connaissances de matériaux/procédés de construction, de mécanique des fluides, d'hydraulique et de géotechnique dans le cadre de projets du BTP
  
- Acquérir la maîtrise d'outils CAO/DAO et BIM du BTP et utiliser ces outils dans le cadre de la conception de projets
- Modéliser la structure à partir du DCE en utilisant ces outils
- Réaliser des métrés et de faire des sous-détails de prix et une estimation globale
  
- Concevoir des plans et pièces écrites répondant au besoin du client dans le respect des conditions de prix et de délais
  
- Conduire les équipes dans le respect du droit et de la législation du travail
  
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
  
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
  
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
  
- Développer une argumentation avec esprit critique.

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

*Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.*

## BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP30142BC01	· Utiliser les outils	

Usages numériques	numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.	
RNCP30142BC02 Exploitation de données à des fins d'analyse	<ul style="list-style-type: none"><li>· Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.</li><li>· Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.</li><li>· Développer une argumentation avec esprit critique.</li></ul>	

<p>RNCP30142BC03</p> <p>Expression et communication écrites et orales</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.</li><li>· Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.</li></ul>	
<p>RNCP30142BC04</p> <p>Positionnement vis à vis d'un champ professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.</li><li>· Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.</li><li>· Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.</li></ul>	
<p>RNCP30142BC05</p> <p>Action en responsabilité au sein d'une organisation</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre</li></ul>	

professionnelle	<p>des initiatives.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.</li> <li>· Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.</li> <li>· Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.</li> </ul>	
<p>RNCP30142BC06</p> <p>Coordination et mise en œuvre de contrôles qualité et conformité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valider la faisabilité de l'ouvrage</li> <li>• Mettre en place des outils de suivi de la qualité</li> </ul>	
<p>RNCP30142BC07</p> <p>Application de la réglementation du secteur en matière de : qualité, hygiène, sécurité et environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquer le droit de la construction dans le cadre de montage d'opération et/ou d'études de projets</li> </ul>	
<p>RNCP30142BC08</p> <p>Gestion et conduite de chantiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobiliser les connaissances de matériaux/procédés de construction, de mécanique des fluides, d'hydraulique et de géotechnique dans le cadre de projets du BTP</li> </ul>	
<p>RNCP30142BC09</p> <p>Développement et</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquérir la maîtrise d'outils CAO/DAO et</li> </ul>	

mise en œuvre d'outils de conception et d'analyse	<p>BIM du BTP et utiliser ces outils dans le cadre de la conception de projets</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Modéliser la structure à partir du DCE en utilisant ces outils</li> <li>• Réaliser des métrés et de faire des sous-détails de prix et une estimation globale</li> </ul>	
<p>RNCP30142BC10</p> <p>Gestion d'appels d'offre, commercialisation et conseils</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concevoir des plans et pièces écrites répondant au besoin du client dans le respect des conditions de prix et de délais</li> </ul>	
<p>RNCP30142BC11</p> <p>Management et animation d'équipes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conduire les équipes dans le respect du droit et de la législation du travail</li> </ul>	

**Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :**

## SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

### Secteurs d'activités :

- M71 : Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques
- F41.20 : Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels
- F42 : Génie Civil
- F43 : Travaux de construction spécialisés

### Type d'emplois accessibles :

- Collaborateur d'architecte



- Technicien supérieur Bureau d'études
- Technicien d'étude dans l'industrie du béton et des produits en béton
- Projeteur DAO/CAO
- Assistant Ingénieur Ordonnancement
- Assistant à maîtrise d'ouvrage
- Assistant à maîtrise d'œuvre
- Assistant conducteur de travaux
- Animateur QSE
- Technicien de laboratoire dans l'industrie du béton et des produits en béton
- Technico-commercial BTP
- Technicien géomètre
- Topographe

### Code(s) ROME :

- H1302 - Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels
- F1106 - Ingénierie et études du BTP
- F1201 - Conduite de travaux du BTP et de travaux paysagers
- F1202 - Direction de chantier du BTP
- F1104 - Dessin BTP et paysage

### Références juridiques des réglementations d'activité :

En application du II de l'article 21 de l'arrêté du 15 février 2012, modifié pris en application du chapitre IV du titre V du livre V du code de l'environnement relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution, certains établissements permettent la délivrance par l'employeur d'une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR, catégorie CEO)).

Se référer aux sites web des établissements pour identifier ceux concernés.

## VOIES D'ACCÈS

**Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :**

## Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li> <li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li> <li>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li> </ul>
En contrat d'apprentissage	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li> <li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li> <li>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li> </ul>
Après un parcours de formation continue	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une moitié</li> </ul>

			<p>d'enseignants-chercheurs,</p> <p>d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</p> <p>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</p> <p>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</p>
En contrat de professionnalisation	X		<p>Leur composition comprend :</p> <p>- une moitié d'enseignants-chercheurs,</p> <p>d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</p> <p>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</p> <p>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</p>
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		<p>Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78</p>

Oui Non

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

## LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

## BASE LÉGALE

Référence au(x) texte(s) règlementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur</li> <li>- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</li> <li>- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</li> <li>- Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle</li> <li>- Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle</li> </ul>

- Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle-
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...):

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Université du Littoral Côte d'Opale, arrêté du : 20/07/2020
-	CY CERGY PARIS UNIVERSITE, arrêté du : 11/05/2020
-	Cnam Paris, arrêté du : 24/08/2016 Université d'Artois, arrêté du : 25/06/2015 Université de Bordeaux, arrêté du : 26/05/2018 Université de Bourgogne - Dijon, arrêté du : 18/04/2017 Université de Cergy-Pontoise, arrêté du : 03/07/2015 Université de Corse-Pascal-Paoli, arrêté du : 16/03/2018 Université de Guyane, arrêté du : 09/06/2017 Université de la Réunion, arrêté du : 24/07/2015 Université de La Rochelle, arrêté du : 22/05/2018 Université de Limoges, arrêté du : 04/09/2018 Université de Lorraine, arrêté du : 19/02/2018 Université de Montpellier, arrêté du : 05/02/2018 Université de Nantes, arrêté du : 19/07/2017 Université de Perpignan Via domitia, arrêté du : 16/11/2017

Université de Reims champagne-Ardenne,  
arrêté du : 15/05/2018

Université de Strasbourg, arrêté du :  
28/08/2018

Université d'Orléans, arrêté du : 22/05/2018

Université du Havre, arrêté du : 08/06/2017

Université Grenoble Alpes, arrêté du :  
11/07/2016

Université Paris-Est Marne-La-Vallée, arrêté du :  
15/06/2015

Université Rennes 1, arrêté du : 29/06/2017

#### Référence autres (passerelles...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	-Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 - Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Date d'échéance de l'enregistrement

01-01-2024

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

**Statistiques :**

**Lien internet vers le descriptif de la certification :**

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

**Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification**

Fiche au format antérieur au 01/01/2019  
(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/downloadAncFormat/16350>)